

Image not found or type unknown



Chargeur cd hs après achat voiture

Par **bouba53_old**, le **06/10/2007 à 11:29**

après l'achat d'un véhicule d'occasion à un particulier, j'ai constaté que le chargeur de cd ne fonctionne pas.
Ai je un recours ?
merci

Par **Jurigaby**, le **06/10/2007 à 13:41**

Est-ce que le vendeur s'en est servi comme un argument de vente?

Par **bouba53_old**, le **07/10/2007 à 10:19**

il faisait parti de la liste des équipements

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007 à 13:26**

Bon, vous pouvez le menacer d'une action fondée sur son manquement à son obligation de délivrance d'une chose conforme à l'objet du contrat...
Vous êtes dans votre droit, maintenant, je n'irai pas déranger un juge pour ça...